

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS684

présenté par
Mme Morel, rapporteure thématique

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer à la troisième occurrence du mot :

« d' »

les mots :

« de prévoir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.